

Législatives partielles : la débâcle du PS depuis 2012

Sur 22 scrutins, la gauche a enregistré 18 défaites, le FN ne gagne aucun siège mais progresse presque partout



La candidate Les Républicains (LR), Stéphanie Pernod-Beaudon, a remporté, dimanche 12 juin, le second tour de l'élection législative partielle organisée dans la 3e circonscription de l'Ain. Elle affrontait un représentant du Front national (FN), le candidat socialiste ayant été éliminé dès le premier tour. Une nouvelle étape de l'effondrement du parti majoritaire à l'Assemblée nationale, qui s'est accentué au cours de la dernière année.

Ainsi se clôt le cycle des vingt-deux législatives partielles depuis 2012 (ces élections qui ont lieu en cas d'annulation du scrutin, de démission ou de décès). Aucune partielle ne peut avoir lieu dans l'année précédant le prochain renouvellement général prévu en juin 2017. L'occasion de faire un bilan de ces scrutins qui auront vu, au total, le PS perdre quatre sièges et en conserver trois. Le PRG en a conservé un, LR en a gagné quatre et conservé douze, l'UDI en a conservé un, comme les divers droite en Polynésie française.

Du jamais-vu

Vingt-deux partielles, dix-huit défaites pour la gauche : le résultat est sans appel. Au fil de la législature, le groupe socialiste, qui comptait 297 membres et apparentés en octobre 2012 et disposait de la majorité absolue, aura vu fondre cette marge. Entre les sièges perdus, les départs et les mises à l'écart, il ne compterait plus aujourd'hui que 285 membres et apparentés s'il n'avait pas été rejoint fin mai par six députés écologistes après l'éclatement de leur groupe parlementaire.

Sur l'ensemble des vingt-deux scrutins partiels, le PS aura été éliminé dès le premier tour dans la moitié des circonscriptions où il présentait un candidat : dix sur vingt (pas de candidat PS dans la 1re circonscription de la Polynésie française et à Saint-Pierre-et-Miquelon). Alors que la gauche était présente au second tour dans dix-neuf de ces circonscriptions et en avait même remporté deux dès le premier tour. Du jamais-vu pour un parti exerçant le pouvoir et qui dirigeait encore, jusqu'aux derniers renouvellements, la quasi-totalité des régions, la majorité des départements et des communes de plus de 10 000 habitants.

LE CONTEXTE

Partielle dans l'Ain

Stéphanie Pernod-Beaudon (LR) a été élue, dimanche 12 juin, au second tour de l'élection législative partielle organisée dans la 3e circonscription de l'Ain – la dernière du quinquennat. Elle devance largement, avec 73,32 % des suffrages, le candidat du FN, Gaétan Noblet, qui recueille 26,68 % des voix. Le taux d'abstention (78,12 %) a été encore supérieur à celui du premier tour (77,7 %). Le candidat du PS, Denis Linglin, était arrivé en quatrième position avec 13,2 % des suffrages au premier tour et avait été éliminé. Ce scrutin partiel visait à pourvoir le siège laissé vacant par Etienne Blanc (LR), maire de Divonne-les-Bains et devenu en début d'année premier vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, touché par le cumul des mandats. Au premier tour en 2012, celui-ci avait obtenu 41,55 % des voix, devant le PS (32,68 %) et le FN (13,54 %).

[-] fermer

Pis, il n'a pas réussi à se qualifier pour le second tour dans deux circonscriptions qu'il détenait : la 8e des Français de l'étranger et la 3e du Lot-et-Garonne. Il est vrai que le scrutin dans cette dernière visait à pourvoir le siège laissé -vacant par l'ancien ministre du budget, Jérôme Cahuzac, -contraint à la démission après les révélations sur les comptes qu'il détenait à l'étranger. Un épisode qui aura durablement et moralement atteint le PS.

Depuis le début de l'année, sept législatives partielles ont eu lieu : si le PS a réussi à conserver les deux circonscriptions qu'il détenait (3e de Loire-Atlantique et 1re du Bas-Rhin), ses candidats ont été éliminés dès le premier tour dans quatre d'entre elles (2e Aisne, 10e Nord, 6e Alpes-Maritimes et 3e Ain), qui ont donné lieu à des duels LR-FN au second tour. Dans quatre de ces scrutins, le PS a perdu entre 18 et 20 points entre le premier tour des élections législatives de 2012 et celui des partielles, et plus de 25 points dans un cinquième. En moyenne, sur l'ensemble des élections partielles organisées en 2016, le PS perd près de 18 points.

Le " front républicain " émoussé

Si, au cours des trois élections partielles organisées en 2012, le PS était parvenu à limiter la casse, les résultats vont clairement empirer par la suite et la chute sera encore plus marquée lors des sept scrutins de 2016. A tel point que, à partir de 2013, les pertes enregistrées par les candidats socialistes entre le premier tour des législatives de 2012 et le premier tour des partielles sont supérieures à celles de l'ensemble de la gauche. Si la -gauche perd une importante partie de son capital en faveur de la droite et de l'extrême droite – et surtout de l'abstention –, un transfert des voix s'opère aussi, dans une moindre mesure, vers les autres formations de gauche : EELV et Front de gauche.

Autre enseignement à gauche : les reports de voix entre les deux tours vers le candidat du PS se font de plus en plus difficilement. Le score du candidat socialiste au second tour est à peine supérieur au total des candidats de gauche au premier tour, voire même inférieur dans la 2e des Yvelines. Toutefois, quand il y a un véritable enjeu avec, à la clé, la possibilité pour la gauche de l'emporter au second tour, la mobilisation des électeurs de gauche est plus importante.

C'est le cas dans la 1re circonscription des Français de l'étranger où, au second tour, le candidat PS réalise 9,76 points de plus que l'ensemble des candidats de gauche au premier, mais échoue malgré tout. Ainsi que dans la 1re du Bas-Rhin, où le candidat socialiste enregistre un gain de 9,17 points et l'emporte. Et, surtout, dans la 4e du Doubs, seul scrutin ayant opposé le PS au FN au second tour, où le score du candidat socialiste excède de 15,82 points le total de la gauche au premier tour, permettant au PS de conserver cette circonscription.

Bien qu'il ait été présent au second tour dans neuf scrutins partiels – alors qu'il n'y était parvenu que dans trois de ces circonscriptions en 2012 –, le FN aura échoué à conquérir un nouveau siège. Dans trois de ces scrutins, il approche cependant la barre des 50 % : dans la 2e de l'Oise (48,6 %), la 3e de Lot-et-Garonne (46,25 %) et la 4e du Doubs (48,57 %).

L'enseignement le plus significatif, cependant, vient des gains enregistrés par le parti d'extrême droite entre les deux tours dans les circonscriptions où il s'était qualifié. Des gains supérieurs à dix points dans cinq de ces élections partielles, voire de plus de vingt points dans

deux d'entre elles : la 2e de l'Oise (+ 22 points) et la 3e de Lot-et-Garonne (+ 20,25 points). Bien sûr, des facteurs locaux ont joué, mais ces résultats témoignent du fait que, désormais, le FN dispose d'un réservoir de voix non négligeable entre les deux tours de scrutin.

En outre, dans le cas d'un duel opposant un candidat de droite et un candidat frontiste, le principe du " front républicain " est passablement émoussé. Même s'il est difficile d'évaluer précisément les reports faute d'analyse détaillée des listes d'émargement par bureau de vote – ce que *Le Monde* avait effectué lors du second tour de l'élection législative partielle de Villeneuve-sur-Lot –, il apparaît que la majorité des électeurs de gauche du premier tour préfère dans ce cas s'abstenir ou -voter blanc. Si report il y a de la gauche vers l'extrême droite, le phénomène reste cependant marginal.

Toujours est-il que ces scrutins partiels, à tous points de vue, sont riches d'enseignements pour les prochaines échéances électorales. Et pas franchement encourageants pour la gauche.

Patrick Roger

© Le Monde

◀ **article précédent**

Des juges demandent la levée de...

article suivant ▶

Le bac, " baroud d'honneur "...